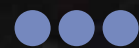




Actualité

C'est Avallon qui gagne !



P. 6 | Animations
Le plein d'animations
pour Noël

P. 12 | Environnement
La Vallée du Cousin

édito



**Mes chères concitoyennes,
mes chers concitoyens,**

A peine la rentrée scolaire faite après l'été, voici déjà la fin de l'année qui approche !

2017 a été une année bien remplie pour notre commune, tant en ce qui concerne les services à la population que l'animation sportive et culturelle, sans oublier les investissements.

Vous en trouverez l'illustration dans ce bulletin.

2017 a aussi été une année importante pour la construction de l'intercommunalité avec le passage à la fiscalité professionnelle unique consentie par les communes, et Avallon en première ligne, pour donner à la communauté de communes les moyens de son avenir et donc de notre avenir commun.

C'est comme cela que se construit la solidarité du territoire qui est une condition de notre attractivité.

C'est en transférant à la Communauté des ressources pour faire face à ses compétences qu'elle pourra demain aider à des investissements concernant tout le territoire comme notre projet de piscine par exemple.

La fin de l'année est aussi le moment de la préparation du budget de l'année qui vient.

Stabilité des taux d'imposition, gestion de la dette, développement des services aux plus jeunes dans nos écoles ou aux plus âgés dans l'espace senior, dynamique des partenariats pour des investissements ambitieux, seront les maîtres mots de ce travail qui commence dès à présent.

C'est ainsi que résolument et avec constance, nous inscrivons notre ville dans l'avenir qui a pour nom transition énergétique, numérique, économie circulaire, formation et ouverture au monde...

Seuls nous ne pouvons rien
Ensemble, rien n'est impossible !

D'avance bonne fin d'année à toutes et à tous avec une pensée solidaire pour celles et ceux qui sont en peine ou en difficulté.

Jean-Yves CAULLET
Maire d'Avallon

Circulation / Sécurité

Travaux : le tour de chantiers

Les animations de fin d'année

La vie de la cité

Sport : projet du stade

La vallée du Cousin

Bilan de la saison touristique

Bulletin municipal de la ville d'Avallon
Parution trimestrielle - 4 500 exemplaires
Décembre 2017 - n° 41
Directeur de la publication : Jean-Yves Caullet
Secrétaire de rédaction : Aurèle Geoffroy
Comité de rédaction : Gérard Delorme, Alain Guittet, Gérard Guyard, Agnès Joreau
Conception, mise en page : Aurèle Geoffroy
Photos : ville d'Avallon - Impression : Voluprint
Dépôt légal : 4ème trimestre 2017
Hôtel de ville d'Avallon - 37 grande rue Aristide Briand
BP 167 - 89 206 Avallon Cedex - Tél : 03 86 34 13 50
Fax : 03 86 34 46 25
mél : communication@ville-avallon.fr
Site internet : www.ville-avallon.fr

Sécurité

La rue de l'Hôpital est désormais en sens unique

La rue : un espace à partager

Après avoir consacré, pendant plusieurs années, l'essentiel de son budget voirie à la réfection des chaussées, la municipalité porte son effort sur les trottoirs. Après la rue de Paris en 2016, c'est la partie de la rue de Lyon comprise entre la place Vauban et l'église Saint-Martin qui vient d'être traitée. Un nouveau revêtement qui offre une meilleure adhérence, facilitant ainsi la circulation des piétons, les déplacements et l'accessibilité.



Les trottoirs de la Place Vauban

Mais au-delà des travaux c'est toute la politique de sécurité en matière de circulation en ville qui est repensée. La rue est un espace à partager entre les automobilistes, les deux roues et les piétons, chacun devant respecter les règles du code de la route. Des aménagements urbains contribuent aussi à renforcer cette sécurité. C'est la raison de la **mise en sens unique d'une partie de la rue de l'Hôpital** (entre la D 606 et la rue de la Maladière). Les voitures, souvent stationnées à cheval sur le trottoir, ne permettaient pas aux piétons de cheminer en toute sécurité. Sans parler des familles avec poussette, contraintes à descendre sur la chaussée pour avancer. Des places de stationnement ont également été matérialisées au sol, en quinconce, pour réduire la vitesse.

Après l'expression d'un mécontentement bien compréhensible d'un petit nombre

d'automobilistes, cet aménagement est adopté aujourd'hui par l'ensemble des utilisateurs. Et plus particulièrement les piétons qui n'ont plus la hantise d'être renversés par un véhicule. Des piétons qui apprécient également la fermeture d'une partie de la Grande Rue les week-ends d'été. L'occasion de déambuler en toute quiétude, de profiter des magasins et des terrasses. Les cafetiers et restaurateurs disposant de terrasses sur la rue ont d'ailleurs été sensibilisés aux règles de sécurité pour laisser un espace nécessaire à la circulation des personnes à mobilité réduite.

La police municipale est amenée, entre prévention et contravention, à faire respecter toutes ces règles de bonne conduite. L'effort de chacun et le respect de l'autre sont à la base du « bien vivre ensemble ».

Le coût des infractions



La police municipale veille à ce que la réglementation soit respectée aussi bien en matière de circulation que de stationnement. Tout manquement est passible de procès verbaux.

Ainsi le **stationnement d'un véhicule sur le trottoir engendre un PV de 4ème classe à 135 euros.**

Pour mémoire un dépassement de temps de stationnement sur une zone bleue coûte 17 euros aux contrevenants. La contravention est de 35 euros si vous stationnez sur un passage pour piéton, une entrée de garage, une porte cochère ou sur les places réservées aux véhicules

électriques. Il existe une borne de recharge rue Tour du Magasin, borne de plus en plus utilisée.

Travaux

Un mercredi après midi
au skate park à la Morlande



Le tour des chantiers

Un Skate Park dans le quartier de la Morlande

Depuis vendredi 29 septembre, les adeptes du skate board et autres sports de glisse (rollers, trottinette, BMX, ..) ont un espace qui leur est réservé pour la pratique de leur sport favori. C'est dans le quartier de la Morlande, rue Jo Cox, qu'un skatepark vient de voir le jour. Une plateforme de 20 x 25 m équipée de cinq modules : deux lanceurs pour la prise d'élan, un muret 3 pentes, un rail et un escalier 3 marches avec une petite courbe. A l'initiative de huit jeunes du quartier de la Morlande, ce projet de 45 000 € HT a pu sortir de terre grâce au concours financier de la Région Bourgogne Franche-Comté (à hauteur de 15 000 €). D'autres modules pourront être ajoutés dans les années à venir.

Travaux de voirie

Un programme de réfection de voirie a été mis en œuvre en octobre. Certaines rues d'Avallon, réparties dans chaque quartier, ont pu bénéficier d'un rabotage de la chaussée et de la pose d'un enrobé.



La rue des Sources

Centre ville : pavé de Cousin-Le-Pont (moitié de la première partie)
La Morlande : rue John Kennedy, rue Jean Mermoz (1ère partie)

Les Chaumes : rue Chantevent, avenue du Parc des Chaumes (au niveau de la piscine), allée des Quatre Saisons; mais aussi la rue des Sources et le rond point de la Croix Verte (1ère partie).

Ce sont donc environ 6 000 m² de voirie qui ont été rénovés pour un montant total de 92 384 € HT. L'allée et le parking du Bois Dieu ont bénéficié d'un rabotage et d'un enduit bicouche pour un montant de 7 361 € HT.

Aménagement de l'accès aux Terreaux Vauban pour les personnes à mobilité réduite



L'accès aux Terreaux Vauban

Ces travaux sont la 1ère réalisation du projet global d'aménagement des Terreaux Vauban inscrit dans le dossier Centre-Bourg. Les Terreaux Vauban étant un site classé, une autorisation a été demandée auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). A également été sollicitée pour avis, la Commission Départementale d'Accessibilité.

L'accès sera réalisé en haut de la rue Mathé, en remplacement de celui existant (à côté de la Statue de Vauban). Une rampe en béton désactivé est en cours de création et des bornes électriques aux normes

complèteront l'aménagement afin de faciliter l'organisation de manifestations sur les Terreaux Vauban.

Changement d'huisseries dans les écoles maternelles Jean de la Fontaine et André Gendre

Les huisseries de l'école maternelle André Gendre et de l'école maternelle Jean de la Fontaine sont dans un état de vétusté ne permettant plus d'assurer leur fonction d'étanchéité et d'isolation. Une première tranche de changement de portes et fenêtres a été réalisée en 2016 pour ces deux établissements scolaires. Une deuxième tranche de travaux est en cours de réalisation afin de poursuivre le remplacement des portes et fenêtres pour ces deux sites. Dans un souci d'amélioration de la performance énergétique et de confort, ces nouvelles huisseries sont équipées de vitrages isolants.



L'école maternelle André Gendre

Une troisième et dernière tranche de travaux sera proposée au budget 2018 afin de procéder à la rénovation complète des ouvrants pour ces deux écoles. Montant des travaux : 69 372 € HT (Menuiserie Vincent Robert)

Assainissement et Eau Potable

Deux gros projets vont être lancés courant 2018 dans le cadre des travaux concrets prévus aux contrats de délégation relatifs à la production et distribution d'eau potable et à l'assainissement collectif des eaux usées signés avec VEOLIA : la réhabilitation de l'usine d'eau potable de Blannay et la réhabilitation de l'usine de dépollution de Moulin Mathey

Réhabilitation de l'usine de Blannay

Cet équipement est actuellement la principale ressource en eau potable de la ville d'Avallon. Il doit subir une réhabilitation de la filière de traitement, ainsi qu'une mise en conformité de l'aire de dépotage et de la desserte intérieure.

L'automatisation de la déshydratation des boues et le

désamiantage du bâtiment principal seront également réalisés dans le cadre de cette opération.



L'usine de Blannay

Coût estimatif de l'opération : 2 445 380 € HT dont 1 000 000 € HT pris en charge par VEOLIA. Subvention de l'Agence de l'Eau attendue : 30 %

Réhabilitation de la station d'épuration d'Avallon

Il est prévu la création d'un nouveau bassin d'aération. Les

travaux à réaliser intègrent la construction d'un deuxième bassin d'aération de 1200 m³ et la suppression du bassin existant de 920 m³ dont le génie civil est dégradé.

Sont également prévus dans le cadre des travaux à réaliser l'ensemble des liaisons hydrauliques et électriques nécessaires au fonctionnement des nouveaux ouvrages, la déconnexion de l'ancienne filière et le raccordement sur les nouveaux ouvrages, la démolition du bassin d'aération abandonné et la remise en état du terrain et l'aménagement des voiries, abords et clôtures.

Estimation du coût global des travaux : 963 500 € HT
Subvention attendue de l'Agence de l'Eau : 30%

Aménagements au cimetière

Renouvellement de la végétation délimitant l'espace dédié aux tombes des soldats

La haie existante était vieillissante, elle n'était plus digne de la mémoire des militaires qui reposent au cimetière d'Avallon. Un renouvellement total de la haie de ceinture de cet espace a été réalisé, avec la plantation d'arbustes à feuillage persistant, diversifiés dans leurs essences afin d'améliorer l'impression paysagère du lieu.



Réhabilitation d'un monument funéraire

Vous avez certainement déjà remarqué ce monument le long de l'allée centrale, imposant et sculpté dans la pierre. C'est celui où repose Michel André, protonotaire apostolique né à Avallon le 28 avril 1803 et décédé le 3 juin 1878 à Fleury-la-Vallée (89).

Datant de 1878, cet ouvrage devenait instable et dangereux, menaçant de s'effondrer sur le gisant. La réfection du monument a donc été commandée à l'entreprise Moresk pour un montant de 10 000 €.

Acquisition d'un 3ème véhicule électrique de type « GOUPIL »

Le service Espaces Verts-Environnement s'est doté d'un troisième véhicule électrique de type « Goupil », avec plateau basculant. Ces petits véhicules, propres écologiquement, permettent d'accéder facilement dans toutes les rues du centre-ville.



Le coût de cet équipement est de 24 792 € TTC, sachant que la commune a perçu un bonus écologique de 6000 € ainsi qu'une prime à la conversion de 4000 € (en contrepartie de la destruction d'un vieux véhicule diesel). Cette acquisition s'inscrit dans le cadre des dispositions de la loi de transition énergétique obligeant désormais les collectivités à intégrer une part de véhicules à faibles émissions à chaque renouvellement ou nouvelle acquisition dans un parc de plus de 20 véhicules.

Animations



Conte "La Moufle du Père Noël" en décembre 2015

Le plein d'animations pour Noël

Début des festivités avec la **mise en lumières de la ville vendredi 1er décembre à partir de 17h**. Avallon va ainsi se parer d'un écran lumineux et enneigé pour accueillir les nombreuses manifestations de cette fin d'année : spectacles, animations, marché de Noël, expositions-vente des Mères Noël, de l'association LCA...

En voici le programme détaillé, vous n'avez plus qu'à faire votre choix !

Le coin des artisans d'art

- **Samedi 2 et dimanche 3**, les membres de l'association **Loisirs et Culture en Avallonnais** au Grenier à Sel, vous proposeront, de 10h à 18h, leurs créations : petits cadeaux originaux et décorations de Noël à petits prix.

- **Du 8 au 10 et du 15 au 17**, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, venez découvrir ou redécouvrir le travail des « **Mères Noël** », artisanes d'art au Grenier à Sel (rue Bocquillot).



Les Mères Noël

Comme l'an passé, elles seront

accompagnées des « **Pères Fêtards** », créateurs masculins dans la maison des Sires de Domecy (rue Bocquillot). *Exposition visible les vendredis de 14h à 19h, les samedis de 10h à 21h et les dimanches de 10h à 18h.*

Histoires et contes dans les bibliothèques

Samedi 2 décembre, Claudine Créac'h, conteuse, présentera **deux contes d'hiver**. A 10h30 : "Rikiki la Souris" à Gaston-Chaissac (rue du Marché) pour les 3-6 ans et à 15h "Les Contes du Scablaba" à Max-Pol Fouchet (av. de la République) pour les plus grands à partir de 6 ans.

Mercredi 13 décembre, à Max-Pol Fouchet (av. de la République), rendez-vous pour "**La Malle aux histoires**", autour des contes de Noël. A 14h30 pour les plus de 6 ans et à 16h30 pour les plus petits.

Enfin, **samedi 16 décembre à partir de 10h30**, traditionnel rendez-vous mensuel du **petit déjeuner** de la bibliothèque Gaston-Chaissac (rue du Marché), sur les titres insolites.

Le traditionnel marché de Noël sur les Terreaux Vauban

Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17, à l'initiative de l'association des commerçants, en partenariat avec la ville d'Avallon et le centre commercial Auchan, un **village de Noël** s'installera sur les Terreaux

Vauban. Un marché de Noël mêlant artistes et artisans mais aussi professionnels des métiers de bouche. Idées cadeaux, vente et dégustation de foie gras, huîtres, escargots, chocolats, fromages, produits bios, miels, vins.... et une nouveauté cette année, la présence de producteurs de truffes le samedi 16 décembre.

Spectacles et cinéma pour enfants

- **Dimanche 17 à 16h**, au Marché Couvert (rue Mathé), la compagnie "Les Nomadesque" présentera son spectacle "**Le Loup est revenu**". A l'issue de la représentation les enfants pourront partager un goûter avec les comédiens. *Entrée 10 et 5 € / Abonnés 6 et 2 €*



"Le Loup est revenu"

- **Vendredi 22 à 18h**, feux d'artifices et autres jeux de lumières vous guideront à travers l'histoire du conte de Noël : "**On a perdu le Père Noël**", projeté sur la façade de l'Hôtel Gouvenain. Rendez-vous sur les Terreaux Vauban si vous voulez savoir si nous l'avons retrouvé... *Gratuit*

Pas de trêve hivernale pour la culture

Voyage en Guadeloupe, au Marché Couvert

« **Le Mangroove Bay Quintet** », un voyage dans l'histoire du jazz, des rives de la Caraïbe en revisitant les grands standards, vendredi 8 décembre à 20h30.

Entrée 10 et 5 €/Abonnés 6 et 2 €

« **Mode Caraïbienne** », défilé de mode de Doudou Diez, styliste samedi 9 décembre à 17h. Entrée libre



La troupe Gwadaivoice

« **Hommage à Henri Salvador** », spectacle hommage à travers les voix et chorégraphies de la jeune troupe caraïbienne Gwadaivoice, dimanche 10 décembre à 17h. Entrée 14 et 10 €/Abonnés 10 et 6 €

« **Te tairas-tu ?** », heure musicale du Conservatoire par la Cie Sospeso mardi 19 décembre à 20h30 au Marché Couvert.

Entrée 10 et 5 €/Abonnés 6 et 2 €

Heure musicale du Conservatoire, rencontre musicale entre la France et la Suède par le **Duo entracte**, Lena Gütke (flûte) et Odile Abrell (harpe), mardi 16 janvier à 20h30 à l'hôtel de ville salle des Maréchaux. Entrée 10 et 5 €/Abonnés 6 et 2 €

« **Amok** », d'après la nouvelle de Stefan Zweig, adapté par et avec Alexis Moncorgé, samedi 27 janvier à 20h30 au Marché Couvert. Entrée 14 et 10 €/Abonnés 10 et 6 €



Alexis Moncorgé sur scène

« **Comment contes et crêpes sont arrivés en Bretagne** », samedi 3 février à 15h30 au Grenier à Sel.

Spectacle tous publics avec David Le Gall, jeu et chants et Eve-Marie Bodet, violon, jeu et chants. A l'issue du spectacle, dégustation de crêpes toutes chaudes et rencontre avec le conteur.

Entrée 10 et 5 €/Abonnés 6 et 2 €

Place à la musique avec le concert des classes d'orchestre du Conservatoire d'Avallon qui réunira plus d'une centaine de musiciens et de danseuses, tous élèves du Conservatoire, dimanche 4 février à 15h au Marché Couvert. Entrée libre.

« Le Point-Virgule fait sa tournée »

Une soirée de rires avec 3 humoristes : David Bostelli, Jérémy Charbonnel et Jean-Philippe Tinguay, samedi 3 mars à 20h30 au Marché Couvert.

Entrée 14 et 10 €/Abonnés 10 et 6 €



Les humoristes du Point Virgule

« **Passions Baroques** », Nicolas Bucher (clavecin), Benjamin Chénier (violin), Marion Tassou (soprano), heure musicale du conservatoire mardi 6 mars à 20h30 à l'hôtel de ville salle des maréchaux.

Entrée 10 et 5 €/Abonnés 6 et 2 €

« **Le Manipulateur : La véritable histoire de Paul Cress** », théâtre, magie, humour et complicité avec le public, samedi 17 mars à 20h30 au Marché Couvert.

Entrée 10 et 5 €/Abonnés 6 et 2 €

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Le Festival Télérama AFCAE est l'occasion de voir ou revoir les films qui ont marqué l'année cinématographique passée. Alors rendez-vous dans votre cinéma Le Vauban du 24 au 30 janvier et du 21 février au 6 mars pour le Festival Télérama enfants.

Tarif unique : 3,50 € la séance

2017 : Une saison riche en diversité d'expositions

Du 7 avril au 12 novembre, 15 expositions ont été présentées au public dans les différentes salles de la ville : Abattoirs, Grenier à sel, Maison des Sires, St Pierre /La Fabrique ainsi qu'au musée.

24 239 visiteurs de notre grande région, de la France entière, de l'Europe, (Norvège, Pologne, Portugal, Danemark, Irlande...) mais aussi du monde entier (Mexique, Canada, Chili, Chine, Japon, Australie, Nouvelle Zélande, Afrique ...) ont pu apprécier les œuvres d'artistes bourguignons, belge, suisse et allemand,... mais aussi des maquettes des édifices et places d'Avallon et une exposition hommage à Claude Nougaro.

En attendant la prochaine saison, nous vous donnons rendez-vous à la bibliothèque Gaston-Chaissac du 12 janvier au 8 février 2018 pour l'exposition « **Pierre Larousse** ». Quinze panneaux retraceront la vie et l'œuvre de cet illustre lcaunais, né le 23 octobre 1817 à Toucy.

2ème nuit de la lecture à la Bibliothèque Gaston-Chaissac

Pour cette deuxième édition de la Nuit de la lecture, la médiathèque Gaston-Chaissac vous accueillera **samedi 20 janvier de 18h à 22h** avec une programmation festive et exceptionnelle de courtes lectures qui vous feront rire, rêver, trembler... des textes pleins de mystères et d'émotions, entrecoupés de jeux de mots autour de l'exposition « Pierre Larousse ». Les plus téméraires pourront s'adonner à « La Dictée ». Alors ! autour de quelques « agapes » venez écouter, partager et jouer avec les bibliothécaires et libraires de « l'Autre Monde » et gagner de nombreux cadeaux. Entrée libre

Ouvertures des bibliothèques pendant les vacances de Noël

Gaston-Chaissac

Du samedi 23 décembre à 12h30 au mardi 2 janvier : fermée

Mer. 3 janvier : 10h30-12h et 14h-18h

Jeudi 4 et vendredi 5 janvier : fermée

Samedi 6 janvier : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Max-Pol Fouchet

Du samedi 23 décembre à 12h30 au jeudi 4 janvier : fermée

Vendredi 5 janvier : 14h-17h30

Samedi 6 janvier : rdv à 15h pour "de page en page"

Rencontres intergénérationnelles : élèves et seniors font des projets ensemble !

Pour la deuxième année consécutive, un projet d'animation intergénérationnelle verra le jour, entre les élèves de l'école Victor Hugo et l'Espace Seniors de la ville d'Avallon, avec le partenariat de la bibliothèque



Max-Pol Fouchet. Ce sera cette fois, la **classe de CE1 de Monsieur Duplessis de l'école Victor Hugo qui va créer avec ses partenaires une « rando-contée » sur Avallon.** Cinq ou

six stations seront définies puis jeunes apprentis de l'écriture et seniors mêleront leurs plus belles plumes, pour concocter des textes empreints d'histoire et d'anecdotes.

Durant l'année scolaire 2016-2017, les élèves de CE1, de la classe de Madame Martinho et un groupe de seniors ont travaillé ensemble sur le thème de l'école d'aujourd'hui – l'école d'autrefois. L'émotion était palpable, lors des rencontres qui ont jalonné l'année, entre les deux générations qui racontaient leur école.

Bois du Morvan pour abris de jardins



Sur deux exercices comptables (2017 et 2018) **12 abris de jardins vont être remplacés**, chemin des Broussins, sur l'espace exploité par les Jardins Familiaux. Les structures, avec un bardage en douglas raboté, sont réalisées par l'entreprise « Le Trait Carré » à Trinquelin. La couverture est en bac acier. Une petite fenêtre et une porte avec une fermeture par cadenas complètent cet équipement très attendu par les membres de l'association. Il en coûte 18 480 € HT pour les douze unités.

Concours des Maisons fleuries

Vendredi 20 octobre, le palmarès du concours des maisons fleuries a été rendu public. Réunis dans la salle des Mariages de l'Hôtel de ville autour de Jean-Yves Caullet et de François Baudot, conseillère municipale et présidente du jury, les participants ont reçu leur récompense autour du verre de l'amitié.



Lauréats :

Catégorie « *Maison avec jardin* » : Diego Navarro (1er prix), Marcel Lechenault (2e prix) et Bernadette Bachelin (3e prix).

Catégorie « *Balcons, maison avec façade* » : Dominique Bretin (1er prix), Mireille Picardat (2e prix) et Georgette Cousin (3e prix).

Catégorie « *Commerces* » : Emmanuel Enes « Chez Manu » (1er prix), Philippe Amand « Le Cheval Blanc » (2e prix)

Concours des Lumières d'Avallon

La ville n'est pas seule à participer à la magie de Noël, de nombreux particuliers et commerçants décorent et animent leur vitrine, leur balcon, leur façade, leur maison ou leur jardin. Comme chaque année, pour les récompenser, la ville organise un concours des maisons illuminées.

Pour participer, c'est simple : **inscrivez-vous à l'accueil de la mairie du 4 au 15 décembre**, dans les catégories maisons ou balcons et fenêtres. Depuis l'année dernière, le concours est de nouveau ouvert aux commerces.

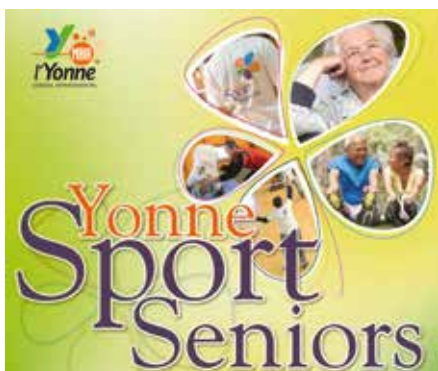
Des élèves gendarmes ont rendu hommage à Joseph Mollier

Lundi 13 novembre, 113 élèves gendarmes de la 376ème promotion de Montluçon, ont rendu hommage à leur parrain, le gendarme Joseph Mollier, tombé sous les balles des Allemands le 24 août 1944 en direction de Pontaubert.



Après le dévoilement d'une plaque commémorative dans l'enceinte de la gendarmerie d'Avallon, c'est à la stèle des gendarmes, avenue de Pépinster, qu'a eu lieu la cérémonie. Les élèves ont commencé par la lecture de l'éloge de leur parrain puis ils ont entonné un chant écrit en honneur de ce dernier. Dépôt de gerbe, minute de silence et chant de la Marseillaise ont clos la cérémonie.

Le Yonne Sport Seniors fait étape à Avallon



Les participants pourront ainsi profiter de nombreuses activités, inhabituelles et adaptées, encadrées par des professionnels : Tir à l'arc, judo, kart à pédale, randonnée pédestre, marche nordique, sarbacane, ateliers de motricité, ateliers gymniques, sumo...

La restauration, sous forme de buffet (pas de service à table), est comprise dans cette journée qui se veut avant tout festive. Bien-être et convivialité en sont les objectifs.

Une inscription est nécessaire auprès de la Direction des Sports du Conseil Départemental de l'Yonne : 03-86-72-86-11 ou sports@yonne.fr.



Les PACS conclus à la mairie

La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle a transféré à l'officier d'état civil de la mairie les missions du tribunal d'instance en matière de Pacs.

Le Pacs est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certains papiers.

Depuis le 1er novembre 2017, pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs, les partenaires qui ont leur résidence commune en France doivent s'adresser :

- soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune,
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent

L'enregistrement des PACS a lieu sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Les 2 partenaires devront obligatoirement être présents le jour de l'enregistrement. Pour tout renseignement le service état civil de la ville d'Avallon reste à votre disposition (Tél : 03.86.34.98.25).

Mardi 5 décembre aura lieu le Yonne Sport Seniors, à partir de 9h30 au gymnase Cosec de la Morlande. Cette manifestation s'adresse aux seniors (55 ans et plus), autonomes, afin de leur faire découvrir des activités sportives et de loisirs de différentes natures et de les inciter à se lancer dans une pratique sportive régulière.

Opération sportive entièrement gratuite, elle est organisée par le Conseil Départemental de l'Yonne.

Sports

La Grande Traversée du Massif Central

Le point de départ de la Grande Traversée du Massif Central (à côté de la piscine)



Avallon – Cap d'Agde

Une liaison directe entre Avallon et la Méditerranée sera opérationnelle dès le printemps prochain. Non pas en TGV mais en VTT. Ceci grâce à l'ouverture de la GTMC (Grande Traversée du Massif Central) : 1360 kilomètres de sentiers en cours de balisage à travers une dizaine de départements (de l'Yonne à l'Hérault) et 5 parcs naturels (le Morvan, les Volcans d'Auvergne, les Grands Causses, le Languedoc et les Cévennes). Ce qui constituera le plus long tracé VTT existant en France.

Cette itinérance repose, au nord du Massif Central, sur les sentiers balisés de la Grande Traversée du Morvan, entre Avallon et Autun depuis 2011. Au sud de Clermont-Ferrand, l'itinéraire historique entre les Volcans d'Auvergne et la Méditerranée, qui avait perdu la labellisation FFC, est en cours de

réhabilitation. Reste la jonction entre le Morvan et Clermont dont l'aménagement permettra de relier le nord et le sud du Massif central. Et au bout du compte un itinéraire d'exception pour un voyage en VTT hors des sentiers battus. Ce qui renforce le positionnement d'Avallon dans sa volonté de devenir une station verte tournée vers les activités de pleine nature.

Début novembre deux VTTistes de « Fabriques Aventures » ont reconnu le parcours pour en mesurer la difficulté mais aussi recenser les équipements : hébergements, aires de pique-nique, aires de lavage, signalétique, bornes de recharges pour vélos à assistance électrique ... Car le VTT à assistance électrique gagne des parts de marché et répond à une attente des familles.

Un bike park au Parc des Chaumes

Pour mieux matérialiser la place d'Avallon comme porte d'entrée du Massif Central dans le cadre des activités de VTT, la municipalité a adopté un projet de piste de bike park qui sera réalisé au Parc des Chaumes. Ceci avec le concours du club local de cyclisme, le PAC, qui a fait du VTT un de ses axes de développement. Des fonds FEDER Massif central ont été sollicités pour le financement de cet équipement estimé à 35 000 euros HT. Cet espace ludique, essentiellement destiné aux enfants, va ainsi renforcer le maillage de structures au service des sports loisirs et du tourisme vert

A VOS AGENDAS

Trophées du Sport, le 19 janvier

Cette année encore les meilleurs sportifs avallonnais seront récompensés pour leurs performances réalisées au cours de l'année 2017. Qui succédera à Pauline Comte et au HCA (club d'haltérophilie et de force athlétique) lauréats en 2016 ? Réponse le vendredi 19 janvier dans le cadre d'une soirée organisée par le service des sports de la ville au COSEC de la Morlande. L'occasion de donner un coup de projecteur sur les sportifs mais aussi les dirigeants, les arbitres qui, à leur façon, contribuent à valoriser l'image d'Avallon. Des trophées seront remis aux lauréats de différentes catégories. Des animations et démonstrations ajouteront une note festive et conviviale à cette soirée.

Raid OXFAM les 26 et 27 mai

Les marcheurs qui ont fait du raid OXFAM un défi collectif peuvent cocher cette date sur leur agenda : 26 et 27 mai 2018. La 7ème édition aura toujours Avallon comme camp de base avant d'emprunter les petits chemins du Morvan. Toujours 100 km à parcourir par équipes de 4 et en moins de 30 heures. Un nouvel itinéraire, de nouveaux points de contrôle mais toujours le même enthousiasme. L'objectif sera de battre le record d'engagés : 968 en 2017. Les organisateurs sont aussi à la recherche de bénévoles pour encadrer la manifestation.

Stade et piscine : réaménagements en vue

Les deux équipements sportifs les plus utilisés – le stade Léon Laurent et la piscine municipale – ne répondent plus à l'attente des utilisateurs. Des études de réaménagements sont en cours pour ce qui va constituer deux grands chantiers dans les années à venir. Le point sur les projets.

Léon Laurent dès 2018

Football, rugby, athlétisme, scolaires, le stade Léon Laurent connaît de multiples utilisateurs. La réalisation de terrains synthétiques pour le foot, de vestiaires avec club house pour le rugby ont amélioré les conditions de jeu ou de confort pour ces pratiquants. Mais tous les autres vestiaires et la tribune principale ne répondent plus aux normes de sécurité ou à la qualité de l'accueil.

A partir de ce constat, une étude de pré-programmation pour un réaménagement complet du stade a été réalisée par le cabinet Conpas, étude qui prend aussi en compte les besoins exprimés par le club d'athlétisme. C'est ainsi qu'un espace sera réservé aux lancers (poids, disque, javelot).

Ce réaménagement passe par la suppression de l'ensemble des vestiaires, sauf ceux se situant sous le pavillon du gardien. La tribune historique, au plancher bancal, sera également



La tribune, devenue trop vétuste, sera rasée

rasée. Dès lors l'urgence consiste à couvrir les gradins existants le long de la rue de Pepinster. Ce sera le premier chantier qui devra aboutir avant la fin de saison. Création d'une nouvelle tribune avec vestiaires, club house, éclairage ... sont naturellement inscrits dans ce projet. Des priorités seront données et un échéancier établi sur plusieurs exercices.

Historique !

Nous avons choisi une photo du COA pour illustrer la couverture de ce bulletin car il s'agit d'un moment historique : c'est la première fois que le club se qualifie pour le 8ème tour de la Coupe de France de football. Bravo aux joueurs et à leur entraîneur. Venez les encourager le **samedi 2 décembre à 14h** au stade Léon Laurent où ils affronteront l'équipe de Cluses-Scionzier. Pour un nouvel exploit ? Et l'espoir de se mesurer à une équipe de Ligue 1.

La piscine rénovée : objectif 2020



Le toboggan, très prisé lors des animations d'été

En 2018, la piscine d'Avallon va fêter ses 50 ans. Pour originale qu'elle soit la structure architecturale est encore solide. Mais l'équipement ancien présente bien des lacunes, l'absence d'isolation en faisant un véritable gouffre énergétique. Par ailleurs plusieurs points de non conformités ont été relevés : accessibilité, séparation des circulations sèches et humides, hydraulité des bassins ... Grâce à l'intervention régulière des services techniques de la ville elle continue à afficher entre 60 et 70 000 entrées chaque année.

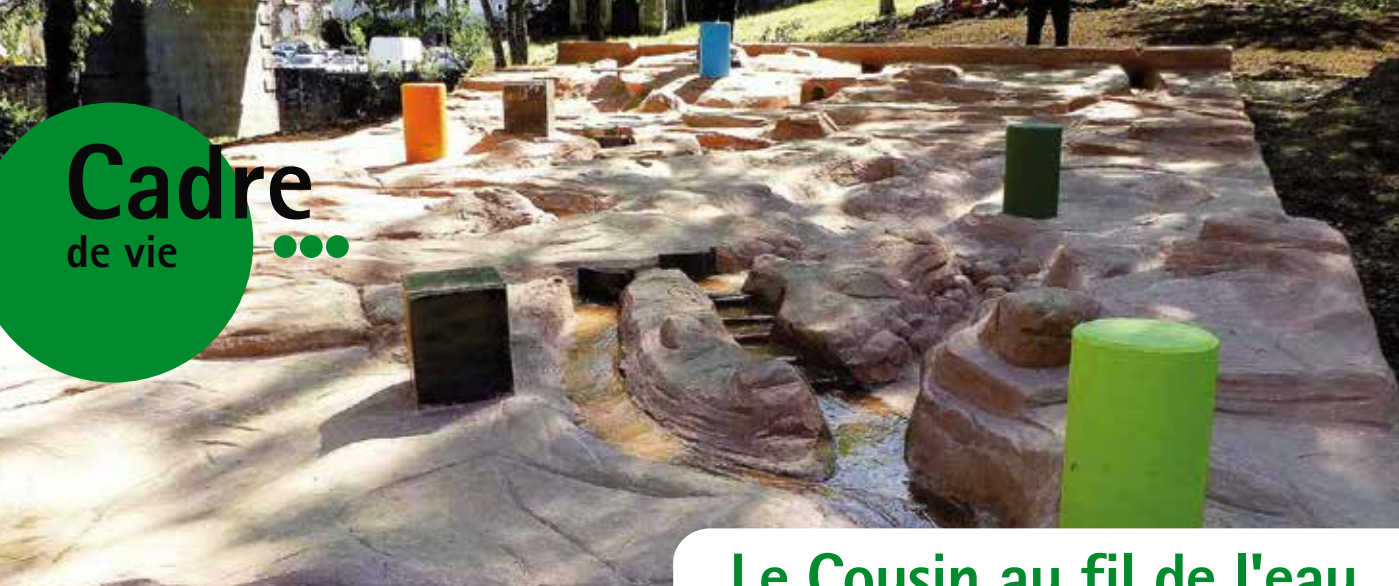
Il faut se rendre à l'évidence la piscine, dans son format actuel (plus éducative que ludique) appartient au passé. Consciente du problème, la ville d'Avallon avait fait réaliser, en 2012, une étude de faisabilité en matière de réhabilitation. Deux scénarii avaient été proposés : une simple réhabilitation avec mise en conformité ou une restructuration-modernisation permettant de requalifier l'offre de service. En sachant que le coût du deuxième est le double du premier.

La piscine est un équipement structurant sur l'ensemble du territoire. La communauté de communes en est consciente et elle devra participer financièrement à sa rénovation. Comme d'autres collectivités et l'Etat. Mais il y a urgence et pour avoir une plus grande lisibilité sur les coûts actualisés la ville va relancer l'étude de faisabilité et demander au cabinet d'envisager une solution intermédiaire entre les deux premières propositions.

Fermeture pour travaux

Comme chaque année, la piscine sera fermée du 14 décembre au 4 janvier inclus pour réaliser différents travaux d'entretien : nettoyage des bassins, reprise des carrelages, vérifications techniques ...

Cadre de vie



La maquette pédagogique dans les Jardins Menant - photo IH

Le Cousin au fil de l'eau

« C'est un trou de verdure où chante une rivière », disait le poète. Pour Avallon, la vallée du Cousin c'est bien plus encore tant l'histoire de la ville est liée à celle de sa rivière. Jusqu'au tout début du 20ème siècle le Cousin fournissait la force hydraulique permettant aux nombreux moulins de fabriquer de la farine, de l'huile, du papier, du feutre, du tan ... La révolution industrielle eut raison de cette industrie rurale. Cousin le Pont et Cousin la Roche ont perdu leurs commerces et la vallée est devenue un espace résidentiel, quelques moulins joliment restaurés témoignant de ce riche passé.

La vallée du Cousin c'est aussi un patrimoine naturel d'exception. Paradis des promeneurs et des pêcheurs, elle

signe l'image verte d'Avallon. Un lieu de détente où l'eau, la pierre et le bois se donnent la réplique à chaque instant.

Pour améliorer le cadre de vie des Avallonnais, la municipalité a engagé divers travaux : l'aménagement urbain de la place de Cousin le Pont, la création d'une aire de détente et de pique-nique à Cousin la Roche, la réalisation d'un chemin sécurisé reliant les deux Cousins, l'aménagement d'une aire de jeu et de détente aux Isles Labaume et, plus récemment, le balisage du « Chemin bleu », véritable parcours découverte de la faune et de la flore aquatique.

Un Chemin Bleu dans la vallée verte



Porté par le Parc Naturel Régional du Morvan, dans le cadre du projet européen LIFE de continuité écologique, le Chemin bleu a pour objet de sensibiliser les promeneurs, notamment les enfants, à la protection des espèces aquatiques (truite fario, moule perlière ...) qui ont élu domicile dans le lit du Cousin. Mais aussi de favoriser la découverte de nombreuses espèces végétales qui caractérisent cette vallée classée « zone Natura 2000 ».

Pour préserver la continuité écologique, des travaux ont été réalisés sur trois moulins appartenant à la ville (moulin Nageotte, moulin Poinchot et moulin Mathey), travaux d'arasement ou dérasement des seuils pour faciliter la libre circulation des espèces et le bon déroulement du

transport naturel des sédiments. Sur d'autres sites (moulins privés) des passes à poissons ont été réalisées. Le Chemin bleu c'est une balade familiale de 2,4 kilomètres, effectuée dans le sens du courant le long de la rivière. Au départ, sur l'aire de détente de Cousin la Roche, un panneau d'information rappelle que « la restauration de la continuité écologique est le gage d'un environnement en meilleure santé et du maintien des espèces rares de nos cours d'eau ». Il ne reste plus qu'à vous laisser guider, en suivant les flèches et les méandres du Cousin. A mi-parcours, dans les jardins Menant, une maquette pédagogique vous aidera à mieux comprendre le circuit de l'eau. **Un guide pratique est disponible à l'Office de Tourisme.**

L'espace de jeux des Isles Labaume

L'île aux enfants



Le mini-golf aux Isles Labaume

Continuez à suivre le cours de la rivière en direction de Pontaubert. Deux kilomètres en aval la vallée prend ses aises, desserrant l'étreinte entre le lit caillouteux du Cousin et les blocs de granit qui dominent la petite route. Nous sommes aux Isles Labaume, un lieu sauvage aujourd'hui domestiqué pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs familles. Un vaste espace de détente et de jeu, entièrement sécurisé. Cet aménagement est une volonté de la municipalité qui a investi quelque 100 000 euros dans les divers équipements, bénéficiant de 39 500 euros d'aides diverses.

Depuis le printemps 2016 enfants et adolescents ont pris d'assaut les différents modules : portique avec balançoires, tourniquets, bascule Gribouille, parcours d'équilibre Ouistitis, le Repère de l'ours, une pyramide, une tyrolienne ... Autant de structures qui ont séduit les jeunes utilisateurs.



Devant le succès rencontré les services techniques de la ville ont installé deux nouvelles structures cet été : un mini golf et un rocher d'escalade.

Dès les beaux jours l'espace de jeu des Isles Labaume devient un lieu de détente incontournable, surtout les week-end. D'autant que d'autres aménagements ont été réalisés : tables de pique-nique et bancs le long de la rivière, toilettes sèches, parking et cheminement piéton. Une autre facette de la vallée du Cousin. A consommer sans modération.



Le nouveau Pont des Gardes

Un peu plus loin voici le pont des Gardes, figure emblématique de la vallée du Cousin. Il est immortalisé sur les cartes postales anciennes et fait le bonheur des photographes. Il permet aussi aux randonneurs de passer d'une rive à l'autre de la rivière. Mais l'état de la passerelle ne permettait plus de l'emprunter sans danger. Elle vient d'être remplacée par une structure neuve réalisée en bois du Morvan par l'entreprise Dulion d'Ancy-le-Franc. Coût de l'opération : 22 000 euros. Le prix de la sécurité.

Actualité



Accessibilité et restauration

Accessibilité de l'Hôtel de Ville et du cinéma

L'Hôtel de Ville et le cinéma font partie des établissements recevant du public (ERP) devant faire l'objet de travaux et aménagements en 2018 dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmé approuvé par le Préfet le 26 octobre 2015.

Pour le cinéma, les travaux prévoient la mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite avec la création d'un espace d'accueil avec aménagement du parvis, la redistribution partielle des locaux au rez-de-chaussée, la création d'un ascenseur desservant la salle de projection du 1er étage, et l'installation d'un élévateur pour rendre la scène de la salle du rez-de-chaussée accessible.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 410 000 € HT, soit 492 000 € TTC au stade de l'Avant-Projet Définitif.

Concernant l'Hôtel de Ville, il est prévu la redistribution des locaux

d'accueil, de la Police Municipale, du secrétariat du Maire au 1er étage et du service Finances au niveau des combles, la modification d'une porte existante en façade ouest pour créer un accès PMR avec élévateur intérieur, et la création d'un ascenseur desservant le RDC, le 1er et 2ème étages.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 400 000 € HT, soit 480 000 € TTC au stade de l'Avant-Projet Définitif.

Projet subventionné par l'Etat au titre de la DETR : 60 %

Reprise de l'étude de la Collégiale Saint-Lazare

Le marché de maîtrise d'œuvre attribué à la société OPUS 5 Architectes et portant sur la restauration de la Collégiale Saint Lazare ainsi que sur l'étude du projet de restauration et de protection des portails, a fait l'objet, devant le Tribunal Administratif de Dijon, d'une requête tendant à son annulation en juin 2016.



Le 15 juin 2017, le Tribunal a rejeté cette requête, rendant à présent possible la délivrance de l'ordre de service pour démarrer l'étude de maîtrise d'œuvre. Cet édifice construit au IXème siècle et classé Monument Historique, fera l'objet d'un programme de restauration portant sur les couvertures, charpentes et maçonneries extérieures. Une étude sur le projet de restauration et de protection des portails sera menée en parallèle.

Coût des honoraires de maîtrise d'œuvre : 168 600 € HT.

Réunions de quartiers du 7 au 21 décembre

Comme chaque année en décembre le maire Jean-Yves Caullet et son équipe municipale organisent des réunions de quartiers. L'occasion de faire un état des réalisations de l'année en cours d'achèvement mais aussi de présenter les projets pour l'année 2018.

- **Judi 7 décembre**, 19 heures, à l'Espace Victor Hugo, pour les habitants de la Morlande, Champien, les Fourneaux, la Petite Corvée.
- **Vendredi 15 décembre**, 19 heures, à la Ferme Auberge des Châtelaines pour les habitants des deux Cousins, des Châtelaines et des Granges
- **Lundi 18 décembre**, 19 heures, salle des Maréchaux à la mairie, pour les habitants du centre ville, de la gare et de la zone industrielle.
- **Judi 21 décembre**, 19 heures, à l'Espace Seniors (maison du Bois Gargan), pour les habitants des Chaumes, Méluzien, Chassigny.

En Bref

- Le comité départemental de l'accès aux droits propose des **consultations gratuites d'avocats, de notaires ou d'huissiers** les 3ème mercredis de chaque mois, de 10h à 12h à l'hôtel Gouvenain à Avallon. Sans rendez-vous.

- **Samedi 13 janvier**, à 17h, salle des fêtes du Marché Couvert, Jean-Yves Caullet, maire d'Avallon, adressera ses vœux à la population.

La Parole à l'opposition *

Enfin des investissements dans Avallon !

On avait plus vu cela dans notre ville depuis plusieurs années ! Des trottoirs qui enfin portent le nom qu'ils méritent. Après la rue de Paris, la place Vauban...même si tous ne sont pas convaincus par la qualité de la réalisation et remarquent l'accessibilité handicap ratée à certains endroits (voir devant « La Civette »).
« Bonne gestion ? Non juste un bol d'air apporté par les contribuables de l'intercommunalité. »
Bonnes fêtes de fin d'année à tous

"Ensemble construisons un avenir pour Avallon"

Nos communes d'abord !

La rentrée a été l'illustration de la politique antisociale du gouvernement d'Emmanuel Macron. En effet, nous avons appris la suppression de près de la moitié des emplois aidés et celle de la taxe d'habitation. Le Front National condamne la politique anti-rurale du « président des très riches » qui étrangle les petites communes en leur retirant les dotations nécessaires au maintien des services de proximité et tout simplement les moyens d'agir pour l'intérêt général.

"Rassemblement Bleu Marine"

* Les textes publiés sont rédigés sous la responsabilité de leurs auteurs, nous les éditons dans leur intégralité.

La ville à votre écoute

Informez-vous, alertez-nous !
Soucieuse d'être à l'écoute des habitants, et de répondre à leurs préoccupations, la ville s'appuie sur deux réseaux de communication :



pour des interventions urgentes

communication@ville-avallon.fr

pour vos remarques ou questions.
Des réponses vous seront apportées
en lien avec les services concernés.

Hôtel de ville 03 86 34 13 50
Accueil
37 grande rue Aristide Briand

Cabinet du Maire 03 86 34 98 23
Direction générale 03 86 34 93 24
Etat Civil 03 86 34 98 25
Recensement - Elections 03 86 34 98 28
Affaires scolaires 03 86 34 98 28
Police Municipale 03 86 34 98 22
Communication 03 86 34 13 50
Urbanisme et Habitat 03 86 34 84 11
Marchés Publics 03 86 34 84 17

Services Techniques
9 bis, route de Paris 03 86 34 93 25

Accueil du public

Hôtel de ville
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de
13h15 à 17h
Le samedi de 9h à 11h30 (passeport et carte
d'identité uniquement)

Police Municipale

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h

Bibliothèque Médiathèque Gaston-Chaissac
Rue du Marché 03 86 31 65 14

Bibliothèque Médiathèque Max-Pol Fouchet
Av. de la République 03 86 34 46 18

Camping municipal Sous Roche
Rue Sous Roche 03 86 34 10 39

Cinéma Vauban
1, rue Maréchal Foch 03 86 34 22 87

Conservatoire de musique, danse, théâtre
55 grande rue A.Briand 03 86 34 05 15

Direction des Affaires Culturelles
1, impasse du Collège 03 86 48 23 03

Espace Seniors
Maison du Bois Gargan
2 avenue Pierre Vigoureux 03 86 33 52 68

Espace Solidarité Famille
Centre Communal d'Action Sociale, Centre Social,
Enfance Jeunesse
10, avenue Victor Hugo 03 86 42 01 90

Musée de l'Avallonnais
5, rue du Collège 03 86 34 03 19

Piscine Municipale
Av. du Parc des Chaumes 03 86 34 08 51

Sports - Loisirs et Animations
55 grande rue A.Briand 03 86 34 84 14

Tourisme



La piscine du camping est accessible depuis le 1er juillet

Le camping c'est tendance

« Un allongement de la durée moyenne de séjour sur le territoire mais une baisse du ticket moyen en matière de consommation » : c'est le constat de l'office de tourisme d'Avallon au terme de cette saison 2017. Ce qui accrédite le fait que l'hébergement de moyenne gamme et l'hôtellerie de plein air ont mieux fonctionné que l'hôtellerie haut de gamme.

Cette tendance se vérifie au **camping municipal « Sous Roche »** qui a réalisé sa meilleure saison avec une augmentation du nombre de nuitées : **12 247 (+8 %)** et du chiffre d'affaires sur les droits campeurs : **120 086 euros (+12%)**.



Les amoureux de la nature plébiscitent ce site remarquable de la vallée du Cousin où les familles avec enfants n'ont pas hésité à prolonger leur séjour. Une raison essentielle : l'ouverture d'une piscine chauffée le 1er juillet. Un équipement qui a séduit les utilisateurs et qui complète l'ensemble des services mis en place par la ville au fil des ans : une épicerie avec le pain frais livré tous les matins, une salle de repos avec téléviseur, une salle internet, le wifi, des sanitaires

chauffés, des jeux pour enfants, un jardin de plantes aromatiques ... Sans oublier la location de VTT électriques qui permettent de s'évader sur les sentiers ombragés du Morvan. Tous ces services, ajoutés à la propreté des emplacements et à la qualité de l'accueil, ont fait que le camping municipal a été confirmé dans son classement 3 étoiles.



En ce qui concerne la fréquentation, l'augmentation a concerné uniquement les espaces nus occupés par les campeurs traditionnels : tentes, caravanes, camping-cars (+ 20 %). **Avec un record en août (36 % du chiffre d'affaires) mais aussi un excellent mois de juin.** En revanche, on note une légère baisse sur les emplacements locatifs (chalets, lodges, pods) : - 4 %. Sauf au mois de juin où le nombre de séjours a été largement supérieur à 2016. Globalement seul juillet a été légèrement en dessous (- 1 %) par rapport à l'année dernière. Des chiffres qui confirment que la tendance est aussi à l'économie en matière de séjour. Et que le touriste de proximité est de retour sur des territoires gâtés par la nature.

Beaucoup d'étrangers à l'Office de tourisme

Au bureau d'information touristique d'Avallon la fréquentation a été assez stable avec l'affluence habituelle en juillet et août mais aussi un excellent mois de mai. Par contre juin et septembre ont été en dessous de 2016.

Cette saison estivale a été marquée par la présence d'un nombre croissant d'autocaristes mais aussi de touristes étrangers (40 % des demandes à l'Office) avec, dans l'ordre, les Néerlandais, les Belges et les Allemands. Côté Français, Avallon a surtout attiré des touristes issus de Bourgogne Franche-Comté dont une part importante venant de Côte d'Or et du Doubs. Des touristes qui recherchaient surtout des « bons plans » pour organiser leur séjour à moindre coût. Ce qui fait qu'ils ont privilégié les lieux de visites gratuits (monuments, expositions ...) et les sentiers de randonnée.

On retiendra aussi les bons résultats affichés par la majorité des restaurants. La politique de terrasses, les animations (concerts) et la piétonisation d'une partie de la Grande Rue ont largement contribué à l'attractivité de la ville.